240
1841
26 Octobre
Germain Doucet
et
~~Véronique LeBlanc~~
Marguerite de Villers

L'an 1841, le 26 Octobre - Germain Doucet
fils légitime de Paul Doucet et de Véronique
LeBlanc - de Ste Anne d'une part -
et Marguerite de Villers, fille légitime de Jacques
de Villers et de Séraphie LeBlanc de St Michel
d'autre part - après les publications d'usage et après
les avoir dispensés de l'empêchement Canonique
de consanguinité au 3e degré. J'ai reçu leur
consentement mutuel, et comme curé, je leur
ai donné la bénédiction Nuptiale, dans l'Eglise
de Ste Anne - en présence de Paul Doucet et de
Toussaint Bourque, qui ont déclaré ne pas
savoir signer -

En foi de qui - signé - Goudot, curé